



Technicien en Montage et Vente d'Optique Lunetterie

Formation certifiante



Durée :

Formation d'une année en alternance
(contrat d'apprentissage)
ou statut étudiant

- 450 heures en centre



Tarif :

Pas de frais de formation pour l'apprenti
(l'apprenti sous contrat prise en charge
intégrale par )
Sous statut étudiant : 3.000 € par an



Financement :

Contrat d'apprentissage, le coût de formation
est pris en charge intégralement par l'OPCO de
l'entreprise



Date de démarrage :

A partir d'Octobre



Certification visée :

Titre Professionnel de niveau 4 (Bac)
Constitué de 3 blocs de compétences,
délivré par le ministère du travail.



Public :

Personnes en reconversion professionnelle.
Etudiants, y compris non scientifiques,
souhaitant se réorienter.



Prérequis :

Niveau Lycée, possédant un esprit « client »
affirmé, idéalement une première expérience
commerciale, volonté d'apprendre et de
s'investir dans un métier riche et attractif.



Evolutions :

A l'issue, possibilité d'intégrer un BTS Opticien
Lunetier et/ou d'intégrer une équipe
en magasin.



Accessibilité :

Accessible aux personnes à mobilité réduite



LE MÉTIER

Le technicien en montage et vente d'optique lunetterie est un employé qualifié, qui, sous l'autorité de l'opticien, responsable du magasin, exerce ses activités tant au niveau de l'atelier qu'au niveau de la vente.

Les objectifs de la formation :

Être capable d'effectuer les montages et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail, de vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail, de réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail.



Contactez - nous !



www.2e2s.fr



03 44 71 17 24 06 70 38 92 63



contact@2e2s.fr



Pour + d'infos !



CONTEXTE

Le secteur de l'optique, devant l'essor de ses points de vente, possède des besoins importants en main d'œuvre qualifiée, y compris pour les années à venir.

Conscient de ce problème, 2E2S élargit son offre et propose une formation certifiante qui atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice du métier de monteur-vendeur en optique lunetterie.

Cette formation, plus courte et moins théorique, se veut très opérationnelle, tout en offrant des perspectives d'évolution aux futurs collaborateurs méritants et motivés.



PROGRAMME

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail :

- Monter les équipements d'optique-lunetterie
- Retailer manuellement un verre détourné
- Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail :

- Réaliser la vente-conseil en magasin
- Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie
- Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie.

Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail :

- Gérer un dossier client en magasin
- Suivre les commandes et les mouvements de stock.



DÉROULEMENT, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Déroulement :

- La formation est réalisée en présentiel dans les locaux d'2E2S, avec des plateaux techniques adaptés à l'optique lunetterie (espace de vente et atelier).
- L'équipe pédagogique est constituée de professionnels confirmés du secteur de l'optique, ayant une expérience probante en entreprise.
- La méthode pédagogique repose sur de nécessaires apports théoriques et de mises en situation pratiques, le tout renforcé par des périodes d'immersion en magasin.

Suivi :

- Evaluations régulières de la progression pédagogique, et mises en situation d'examen.
- Echanges fréquents avec le maître d'apprentissage ou le correspondant en entreprise.

Evaluation :

- Chaque participant fera l'objet d'une évaluation finale par un jury habilité par la DREETS.
- Seule la validation des 3 blocs de compétences permettra l'attribution du Titre Professionnel.

